

BRAS SUR MEUSE
Libertés publiques et Pouvoirs de police

n° A-2015-29

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS

Le Maire de BRAS SUR MEUSE,

Vu l'article L.211-5 du Code Rural et de la Pêche Maritime,
Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les dégâts causés par les pigeons et les plaintes permanentes des riverains,
Attendu qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions qui s'imposent pour assurer la salubrité publique,

ARRÊTÉ

Article 1 :

Une opération de destruction de pigeons est ordonnée sur le territoire de la commune de BRAS SUR MEUSE.

Article 2 :

L'opération de destruction commencera le 15 juin 2015 pour une durée de 2 mois. L'opportunité du choix des heures du jour et de la nuit est laissée à l'initiative des intéressés.

Article 3 :

La zone concernée par les tirs sera celle du « Nid de Cygne », secteur EMC2.
Les interventions internes au site EMC2 devront être soumises à l'accord préalable du responsable du site.

Article 4 :

La destruction pourra se réaliser à l'aide de toute arme à feu et munitions adaptées.

Article 5 :

Les chasseurs nommés pour la destruction sont Messieurs Laurent HARACZAJ, Frédéric GATELIER, Eric MARCHAL, Antoine MARCHAL et Emmanuel RAFFA.

Article 6 :

Les règles de tir seront celles en vigueur dans le département.

Article 7 :

Le présent arrêté sera affiché et publié conformément à la loi.

Article 8 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef du service de l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage, 1 place Exelmans 55000 BAR LE DUC,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de VERDUN, 11 place du Gouvernement 55100 VERDUN,
- Monsieur le Sous Préfet de VERDUN, 1 place Saint Paul 55100 VERDUN,

BRAS SUR MEUSE
Libertés publiques et Pouvoirs de police

- Monsieur le Directeur de la DDT de la Meuse - Unité Forêt/Chasse Service environnement, 14 rue Antoine Durenne 55012 BAR LE DUC CEDEX,
 - Monsieur Laurent HARACZAJ, 14 rue des Epichées 55100 BRAS SUR MEUSE,
 - Monsieur Frédéric GATELIER, Le Nid de Cygne EMC2 55100 BRAS SUR MEUSE,
 - Monsieur Eric MARCHAL, 4 rue de Charmois 55100 BRAS SUR MEUSE,
 - Monsieur Antoine MARCHAL, 4 rue de Charmois 55100 BRAS SUR MEUSE,
 - Monsieur Emmanuel RAFFA, La vieille usine route de Charny 55100 BRAS SUR MEUSE,
- chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à Bras sur Meuse, le 5 juin 2015

Le Maire
Monsieur DIDRY Julien

